



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'HÉBERGEMENT
POUR **FEMMES**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

2022-2023

Adresse

C.P. 55036, Succursale Maisonneuve,
Montréal, Québec, H1W 0A1

Site Web

www.fmhf.ca

Téléphone

514 878-9757

Courriel

info@fede.qc.ca

L'année en bref

Au cours de l'année 2022-2023, les maisons d'hébergement membres de la FMHF ont accueilli et accompagné :

En maisons de 1^{re} étape



2 349
femmes



1 412
enfants

En maisons de 2^e étape



340
femmes



145
enfants

Dans le cadre de leurs **services externes**, les maisons ont accompagné

4 275 femmes et
1 037 enfants

178 514
interventions
en milieu de vie

Faute de places disponibles au moment de l'appel, les maisons de 1^{re} étape **ont dû refuser**

9 567 demandes
d'hébergement à des femmes
et **1 955 demandes**
d'hébergement à des enfants

38 970
appels
répondus

13 190
interventions
ponctuelles

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
INTRODUCTION	5
1. VIE ASSOCIATIVE : PILIER CENTRAL DE LA FMHF	6
1.1 Liaison avec les membres	6
1.2 Comités internes	7
1.3 Soutien aux maisons membres	9
1.4 La permanence	13
1.5 Colloques, forums et formations	13
2. ACTIVITÉS GRAND PUBLIC	14
2.1 Mettre fin à la stigmatisation des femmes violentées	14
2.2 Formation PEVC	15
2.3 Formation Femmes immigrantes	16
2.4 La tournée des cégeps alliés : Vers une société égalitaire et sans violence	17
2.5 Projet de formation sociojudiciaire	17
2.6 Présentations publiques	18
3. REPRÉSENTATIONS	18
3.1 Groupes de travail	18
3.2 Les comités consultatifs, directeurs et conseils d'administration	19
3.3 Comités ministériels	22
3.4 Représentations politiques auprès des gouvernements et élus	23
3.5 Mémoires, commissions et consultations	23
3.6 Représentations ponctuelles	24
4. LES PARTENARIATS EN RECHERCHE ET EN FORMATION	24
4.1 SAC – Protocole UQAM/Relais-femmes	24
4.2 Milieu universitaire	24
5. PROMOTION, COMMUNICATIONS ET ÉVÉNEMENTIEL	25
5.1 Communiqués de presse	25
5.2 Présence médiatique	26
5.3 Site Web	27
5.4 Réseaux sociaux	28
5.5 Infolettres	28
5.6 Événementiel et campagnes	28
EN GUISE DE CONCLUSION	31
ANNEXE I : SIGLES ET ACRONYMES	32
ANNEXE II : MISSION DE LA FMHF	34
ANNEXE III : MAISONS MEMBRES DE LA FMHF	35
ANNEXE VI : STATISTIQUES ANNUELLES DES MAISONS MEMBRES	40

Mots de la présidente et de la directrice générale

Chères membres et collègues,

La dernière année à la FMHF a été marquée par de belles, profondes et respectueuses réflexions pour redéfinir notre mission, réaffirmer l'approche qui nous rassemble et faire de notre Fédération un lieu unique et inclusif de lutte aux violences faites aux femmes.

À la FMHF et dans chacune de nos maisons (MH1 / MH2 / services externes), nous avons redoublé d'efforts pour que la voix des femmes violentées et de leurs enfants soit entendue du public et de nos instances politiques. Nous avons demeurées en première ligne des grands débats qui secouent le Québec : exploitation sexuelle, traite, VBH, parcours des femmes dans le système de justice, tribunaux spécialisés, bracelets antirapprochements, LAFU, itinérance des femmes, interventions de la DPJ, réforme du droit de la famille, pratiques policières, etc.

Nous continuerons nos luttes, nos représentations et nos cris du cœur tant et aussi longtemps qu'il le faudra.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail engagé de toute l'équipe de la permanence de la FMHF et par les équipes de toutes nos maisons membres. Je vous remercie de votre travail engagé et vous invite à continuer ce précieux travail terrain d'offrir, jour après jour, des services pour TOUTES les femmes violentées.



Danielle Mongeau
Présidente

Chères membres, consœurs et partenaires,

Ce bilan annuel est l'occasion toute désignée de vous remercier de la confiance à l'égard de la FMHF. Votre implication dans la vie associative, au sein du conseil d'administration ou des divers comités, de même que lors de représentations et de consultations, fait toute la différence. Je n'oublie surtout pas l'équipe de la permanence, dynamique et engagée. Toutes veillent à développer et promouvoir les projets et les actions de la FMHF et de ses maisons membres afin de mieux répondre aux besoins des équipes et, par conséquent, des femmes violentées et de leurs enfants.

Un remerciement à nos différents partenaires : gouvernementaux, paragouvernementaux et institutionnels, pour leur collaboration dans de nombreux dossiers touchant la mission de la FMHF et de ses maisons membres. Plusieurs chantiers visant des changements sociaux d'importance sont en voie de concrétisation, dont l'implantation de tribunaux spécialisés en violence conjugale et sexuelle dans les 36 districts judiciaires afin de rebâtir la confiance des victimes envers notre système de justice.

Mentionnons aussi l'engagement du secteur communautaire, du mouvement des femmes et du milieu universitaire, pour une concertation intersectorielle indispensable en tant qu'acteur.rice.s de changement social.

Je vous remercie de votre engagement et soyons fières du travail que nous accomplissons collectivement.



Manon Monastesse
Directrice générale

Introduction

Fière de sa riche expertise de 36 ans d'histoire de promotion des droits des femmes et de leurs enfants, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) vous présente son rapport annuel 2022-2023. Évidemment, ses réalisations, tout comme ses revendications, évoluent au gré des changements sociopolitiques ainsi que des réalités de plus en plus complexes des femmes et des enfants qui demandent protection, assistance et soutien aux maisons membres. La FMHF est toujours soucieuse de répondre aux besoins de ses membres et de se positionner à l'avant-garde des mouvements féministe et communautaire au Québec; ses concertations, prises de position et représentations s'actualisent en cohérence avec sa mission et sa charte.

LA FMHF S'EST ENGAGÉE, EN 2022-2023, À METTRE EN ŒUVRE SON PLAN D'ACTION, QUI VISAIT NOTAMMENT À :

- » **Effectuer les représentations stratégiques** pertinentes auprès des diverses instances gouvernementales, paragouvernementales, institutionnelles et communautaires ;
- » **Accroître la visibilité et le rayonnement de la FMHF** ainsi que de ses partenariats provinciaux, nationaux et internationaux ;
- » **Dynamiser la vie associative et le soutien aux membres**, la participation aux comités internes et externes, aux plans locaux, régionaux, nationaux et internationaux de concertation, aux groupes de travail, et à la collaboration partenariale de recherche et de formation ;
- » **S'associer aux chantiers nationaux de transformation sociale** entre autres l'implantation des tribunaux spécialisés dans tous les districts judiciaires du Québec et le renouvellement des pratiques des acteurs sociojudiciaires ;
- » **Favoriser la prévention et une meilleure compréhension des réalités des femmes violentées** plus vulnérables entre autres, soit immigrantes et racisées, vivant avec un handicap, autochtones, en situation d'itinérance auprès des partenaires et acteur.rice.s sociojudiciaires ;
- » **Promouvoir la reconnaissance des enjeux sociaux** liés aux violences faites aux femmes et la connaissance de nos services auprès de la population en général et des publics cibles ;
- » **Assurer la reconnaissance de l'expertise** de la FMHF et ses maisons membres (MH1 et MH2) ;
- » **Militer pour un financement adéquat** des maisons d'hébergement existantes et en développement ;
- » **Intégrer l'intervention féministe intersectionnelle** dans les pratiques des maisons ;
- » **Soutenir les membres** dans la promotion de leurs services et de leurs activités ;
- » **Soutenir le développement d'outils stratégiques** de défense des droits des femmes violentées et leurs enfants ;
- » **Offrir des outils d'information et de sensibilisation** pour les partenaires, pour les médias ainsi que pour le grand public.

Le présent rapport dresse donc un portrait des réalisations de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

Bonne lecture!

1. Vie associative : pilier central de la FMHF

Susciter et dynamiser la vie associative est au cœur de la mission de la FMHF. Cela se traduit notamment par **le soutien aux membres, par la création d'espaces permettant leur participation ainsi que par la réalisation d'activités de plaidoyer afin de mettre en lumière leur travail et faire entendre leurs réalités et besoins**. Ainsi, au cours de l'année 2022-2023, la FMHF a mené diverses activités en lien avec sa vie associative. Ce travail s'est fait dans la continuité de l'actualisation des objectifs de sa charte en matière d'appropriation des pratiques d'intervention féministe intersectionnelle et de ses valeurs de dynamique participative. Elle s'emploie à mobiliser ses membres, à nourrir les réflexions et analyses, et ce, dans une perspective de co-construction des expertises.

1.1 Liaison avec les membres

La FMHF s'emploie, à travers les différents comités internes, rencontres provinciales, formations, webinaires et journées de transfert de connaissances qu'elle organise pour ses membres, à **refléter et actualiser les valeurs et fondements de l'approche féministe intersectionnelle**. Ses maisons membres sont appelées à s'impliquer activement tout au long de l'année dans les nombreux comités et activités.

Assemblée générale

L'année 2022-2023 a été marquée par le retour de l'assemblée générale annuelle en présentiel. La FMHF a ainsi tenu son assemblée générale le jeudi 2 juin 2022 à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières. Lors de l'AGA, 29 personnes étaient présentes, soit 23 représentantes des maisons membres (22 maisons représentées), 5 employées de la permanence et 1 animatrice. Les membres du CA et la permanence ont présenté, entre autres, une synthèse du rapport d'activités, les états financiers et l'état d'avancement du plan d'action 2021-2024.

Rencontres des maisons membres

La FMHF a organisé trois rencontres des maisons membres. Ces rencontres ont porté notamment sur la vie associative et la défense de droits : les dossiers sociopolitiques prioritaires, les formations, les projets en cours, les enjeux régionaux, le renouvellement des pratiques d'intervention, l'offre de services, la concertation, la mobilisation, l'intégration de l'intersectionnalité dans notre charte et nos pratiques, etc.

Rencontres du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la FMHF est composé de sept membres qui se sont réunies à six reprises au cours de l'année 2022-2023. Le conseil d'administration se compose de deux représentantes de la région de Montréal, et d'une représentante des régions suivantes : Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Montérégie et Estrie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

Danielle Mongeau

Présidente
Région 06

Chantale Gobeil

Vice-présidente
Région 06

Marie-Claude Langlais

Secrétaire
Région 03

Marie-Josée Leduc

Trésorière
Région 16

Carmen Paquin

Administratrice
Région 05

Marianne Lyrette

Administratrice
Région 07

Isabelle Harvey

Administratrice
Région 02

Merci pour
votre travail
et pour votre
implication.

1.2 Comités internes

Le principe de la co-construction est inscrit dans l'ADN de la FMHF. Depuis ses tout débuts, les membres sont impliquées dans la fédération qu'elles se sont donnée et leur contribution est reconnue comme essentielle pour alimenter tant les réflexions que le développement des activités réalisées par l'organisme. Aussi, la réflexivité étant au cœur des pratiques de la FMHF, cela implique d'alimenter et de mener des réflexions par, pour et avec les maisons membres. Dans cette perspective, la participation des membres dans les comités est essentielle et contribue de manière unique et incontournable à la vie associative de la FMHF.

Les comités de la FMHF sont composés de représentantes des maisons d'hébergement (directrices, coordonnatrices et intervenantes œuvrant au sein des maisons membres), de membres de la permanence et, parfois, de partenaires des milieux communautaires ou universitaires. **Hauts lieux de partage et d'inspiration, ces rencontres servent donc à l'actualisation des connaissances et de l'expertise de la FMHF, qu'elle souhaite toujours plus ancrées dans la réalité des maisons qu'elle représente.**

COMITÉS ACTIFS AU COURS DE L'ANNÉE 2022-2023 :

INTERVENTION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE (IFI)

Le comité IFI en 2022-2023 c'est :

Représentantes de maisons membres

13

Représentantes d'organismes partenaires

2

Rencontres tenues

3

Les principales réalisations du comité sont :

Réalisation et diffusion de 2 capsules vidéos sur l'intervention féministe intersectionnelle

Scénarisation d'une capsule sur le partage et la collectivisation du vécu en maison d'hébergement

Amorce des travaux pour l'organisation du forum sur l'intervention féministe intersectionnelle (novembre 2024)

COMITÉ POLITIQUE

Le comité politique en 2022-2023 c'est :

Représentantes de maisons membres

11

Rencontres tenues

4

Les principales réalisations du comité sont :

Révision de la Charte de la FMHF

Argumentaire mission femmes violentées

Positionnement sur l'inclusion des genres

Argumentaire sur le rehaussement du financement des MH1 et MH2

FEMMES IMMIGRANTES (FI)

Le comité FI en 2022-2023 c'est :

Représentantes de maisons
membres

9

Rencontres tenues

5

Les principales réalisations du comité sont :

Finalisation de 5 capsules vidéo de sensibilisation portant sur: les parcours de vie des femmes immigrantes violentées au sein des maisons d'hébergement, les manifestations des violences dans leurs parcours migratoires, le nécessaire travail de collaboration entre les MH et les partenaires impliqués auprès des femmes et enfants violentées (les services d'interprétariat, la protection de la jeunesse...)

Création et promotion d'outils de dépistage et de sensibilisation aux violences faites aux femmes immigrantes et allophones, destinés aux intervenant.e.s d'organismes communautaires, du milieu institutionnel, des banques d'interprètes.

Pour l'année 2022-2023, les comités permanents Intervention jeunesse, Enjeux sociojudiciaires ainsi qu'Hébergement de 2e étape ne se sont pas réunis. En effet, le retard pris dans certains projets, en raison du contexte pandémique, ainsi que le manque de personnel au niveau de la permanence ont mené à la priorisation de certains dossiers, notamment ceux liés à des financements de recherche se terminant au cours de l'année 2022-2023. **Ces comités seront donc appelés à reprendre du service au cours de l'année 2023-2024.** Pour ce qui est du comité Statistiques, il s'agit d'un comité qui se rencontre ponctuellement. Ainsi, il n'a pas été nécessaire de réunir ce comité au cours de l'année. Cependant, la refonte de la plate-forme de collecte de données pour la production des rapports statistiques amènera ce comité à se mobiliser en 2023-2024.

« **Ma participation au comité IFI me permet d'entretenir et de pousser plus loin ma réflexion sur l'IFI dans le but d'actualisation ma pratique personnelle mais aussi d'en faire bénéficier à l'ensemble de l'équipe de la maison d'hébergement. Le partage d'expertise de chacune des membres du comité est une grande source d'apprentissage pour moi.**

Intervenante à l'externe, Maison Dalauze, Comité IFI

« **Aborder l'approche féministe et l'intersectionnalité à partir d'espaces de pratique comme le comité IFI donne une force à notre action quotidienne et au rayonnement des ces principes au sein de l'organisme.**

Conseillère en équité, diversité, inclusion dans un perspective de féminisme intersectionnel, YWCA Québec, Comité IFI

1.3 Soutien aux maisons membres

La FMHF offre quotidiennement son soutien aux maisons membres en matière de liaison, d'information, de formation, d'intervention, de représentation et de concertation. Elle s'attache à outiller ses membres, que ce soit par des formations, par la rédaction de documents (lettres d'appui, demandes de subvention, avis, communiqués, etc.), par la représentation auprès d'instances (locales, régionales, provinciales, nationales ou internationales), par la transmission d'informations pertinentes sur des enjeux politiques à portée provinciale ou nationale (projets de loi, conventions), par le transfert d'informations pertinentes (d'instances communautaires et provinciales), etc.

► Activités d'information

L'utilisation plus généralisée des plateformes de vidéoconférence permet maintenant à la FMHF d'organiser plus régulièrement des activités d'information ou de transfert de connaissances. Ces rencontres peuvent s'adresser aux directrices, mais également aux autres membres des équipes des maisons d'hébergement.

AU COURS DE L'ANNÉE 2022-2023, LA FMHF A ORGANISÉ LES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'INFORMATION SUIVANTES :

Formations

- Formation **La fatigue de compassion et le trauma vicariant : mieux les reconnaître et mieux s'en protéger** (Formation offerte à trois reprises).
Pascale Brillon, PhD., Directrice de l'Institut Alpha et Professeure au département de psychologie, UQAM.
- Marketing RH. **Comment séduire, attirer, recruter et fidéliser la main-d'œuvre dans vos organisations** (Formation CSMO-ÉSAC)
- CSMO-ÉSAC et Audrey Prud'homme, Formatrice, coach et conférencière - Luminescence

Présentations

- Présentation **Protection des renseignements personnels et technologies** : les nouvelles dispositions qu'il est essentiel de connaître !
- Présentation **Loi 25**
Me Naomi Ayotte, Direction des affaires juridiques, Commission d'accès à l'information du Québec

Rencontre

- Rencontre d'information sur le projet **Reprise de pouvoir et sécurité des femmes**.
Isabelle Côté, Professeure agrégée, Université Laurentienne

AU COURS DE L'ANNÉE 2022-2023, LA FMHF A ANIMÉ LES ACTIVITÉS DE FORMATION ET D'ÉCHANGE SUIVANTES :

Formations

► Formation IFI

Développée en étroite **collaboration avec le comité IFI** et offerte initialement à toutes les maisons membres lors de la tournée des régions en 2017- 2018, la formation IFI est maintenant offerte ponctuellement afin d'assurer la formation continue dans les équipes. Afin de s'adapter aux réalités de la pandémie, une version virtuelle de la formation a été développée.

- Formation continue IFI virtuelle (offerte à 3 reprises)
- Formation Maison Marie-Rollet (Québec)
- Formation Hébergement La Passerelle (Vaudreuil-Dorion)



► Formation à l'outil PEVC

Trois journées de formation sur l'outil d'évaluation développé dans le cadre du projet **Protection des enfants en contexte de violence conjugale** ont été offertes aux maisons membres de la FMHF.

- Mai 2022
- Novembre 2022
- Février 2023



Rencontres de soutien

► Logiciel statistiques

Les données statistiques demeurent une préoccupation de premier rang pour la FMHF et ses membres. Cet exercice fondamental permet de présenter un tableau provincial, régional et local cohérent avec l'état de la situation et, ainsi, de défendre les droits des membres ainsi que des femmes et enfants soutenus. Tout au long de l'année, **la FMHF a assuré l'appui et la formation des maisons membres** afin de faciliter la compilation des données et l'utilisation du logiciel de gestion statistique.

► Espace coordonnatrices

Afin de permettre l'échange d'expérience, le soutien par les paires et différentes réflexions en lien avec le soutien à l'intervention dans les équipes, une première rencontre virtuelle a été organisée avec les coordonnatrices. Cette rencontre a permis de déterminer les besoins des travailleuses appelées à soutenir les intervenantes (coordonnatrices, superviseuses cliniques, adjointes cliniques, etc.) et de jeter les bases d'un tel espace de collaboration. Suite à cette rencontre, le Portail coordonnatrice a été développé sur la plateforme virtuelle Espace FMHF. Il s'agit d'un premier pas dans la mise en relation des expertises et savoir des personnes responsables du soutien à l'intervention dans les équipes. Il sera suivi par la réalisation de rencontres virtuelles sur une base régulière ainsi que par l'accès à un espace facilitant le partage de fichiers et le clavardage.

► Plateforme Espace FMHF

Depuis près de 3 ans déjà, la FMHF possède un espace virtuel rassemblant diverses informations destinées aux maisons membres : documentation, capsules informatives, webinaires, formations, outils interactifs ainsi qu'un calendrier d'activités.

En 2022-2023, nous avons ajouté un portail pour les intervenantes, les coordonnatrices ainsi que pour les membres des conseils d'administration. De nombreux documents importants y ont été intégrés et les formations offertes par la FMHF y sont hébergées. De plus, nous avons ajouté une section afin d'aider les maisons membres avec leurs réseaux sociaux et leurs communications.

Finalement, de nouvelles capsules informatives portant sur des sujets indiqués plus haut ainsi que des outils pratiques destinés aux banques d'interprètes, aux organismes communautaires et milieux institutionnels, sont également disponibles sur la plateforme.



Rencontres ponctuelles

► État des lieux des services adaptés en maison d'hébergement

Dans le souci de poursuivre les réflexions entourant l'intervention féministe intersectionnelle en maison d'hébergement, la FMHF débute en fin d'année 2022 la réalisation d'un état des lieux sur l'accessibilité des services et de l'adaptation de ceux-ci pour les femmes et les enfants vivant avec de limitations physiques en maison d'hébergement. Pour ce faire, une première étape de recueil d'information est réalisée avec le soutien de Julie Godin, chargée de projet à la FMHF. Les maisons d'hébergement ont été invitées à répondre à un questionnaire concernant l'adaptation de leurs services, dont les premiers résultats feront l'objet de présentations et de discussions collectives en rencontre de maisons membres en mai 2023.

► 12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes

Une rencontre ponctuelle entre la FMHF et ses membres a eu lieu dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes. L'objectif principal de cette rencontre était de partager les connaissances, les expériences et les stratégies de chaque membre. Elle avait également comme but de se réunir pour discuter des défis, des succès obtenus et des mesures à prendre pour promouvoir une future campagne commune. Finalement, plusieurs échanges sur les initiatives prévues pendant les 12 jours d'action, tels que des événements de sensibilisation, des campagnes de prévention et la promotion de services de soutien pour les femmes violentées ont émergé de cette rencontre.

Capsules informatives

Les équipes des maisons d'hébergement tout comme la permanence de la FMHF sont en constant mouvement. Certaines travailleuses sont de passage dans ces milieux et d'autres y restent de nombreuses années, accumulant alors d'importants savoirs. La transmission de l'historique du mouvement, des moments clés de l'organisation et des réflexions menées au fil des ans, est, dans ce contexte, un défi.

C'est dans la perspective de conserver cet historique et de rendre disponible ces savoirs à l'ensemble des travailleuses de la FMHF que des capsules informatives ont été réalisées. Ces capsules, rassemblant différentes travailleuses et militantes ayant œuvrées à la FMHF et dans le mouvement des femmes, prennent la forme d'échanges autour de différentes thématiques. Cinq capsules ont ainsi été réalisées et portent sur les thèmes suivants :

► **Brève histoire de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes**

Manon Monastesse (Directrice générale - FMHF), Danielle Mongeau (Directrice - Maison Dalauze et Présidente de la FMHF) et Lucie Hénault (Directrice - Maison La Source)

► **La mise en place des maisons d'hébergement pour femmes au Québec**

Isabelle Côté (Professeure agrégée en service social - Université Laurentienne) et Dominique Damant (Professeure à la retraite - Écoles de travail social de l'Université Laval et de l'Université de Montréal)

► **L'intervention féministe au Québec**

Christine Corbeil (Professeure à la retraite - École de travail social de l'Université de Montréal) et Isabelle Marchand (Professeur en travail social - Université du Québec en Outaouais, Campus St-Jérôme)

► **L'intersectionnalité**

Marlihan Lopez (Coordonnatrice - Institut Simone de Beauvoir) et Lise Gervais (Coordonnatrice du développement et de la liaison à la retraite - Relais-femmes)

► **L'historique de la démarche IFI à la FMHF**

Sylvie Bourque (Directrice à la retraite - Maison InterVal-1175 et Présidente de la FMHF entre 2010 et 2020) et Marie-Christine Plante (Adjointe à la direction - Maison Carrefour pour elle)

► **Ce que l'IFI change dans les maisons d'hébergement : défis, changements de pratiques et impacts pour les femmes**

Anne-Marie Monfette (Coordonnatrice à l'intervention - Maison Dalauze) et Karel Picard (Directrice - Maison L'Aquarelle)



Un visionnement d'extraits de la capsule sur la brève histoire de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes a été réalisé lors de la soirée soulignant les 35 ans de la FMHF. Les capsules seront disponibles pour les maisons membres via la plateforme Espace FMHF au début de l'année 2023-2024.



1.4 La permanence

L'équipe de la FMHF s'applique à répondre aux besoins de défense de droits des femmes, de soutien aux maisons membres, de représentation, de recherche et de concertation, ainsi qu'à relever les nombreux défis inhérents à la gestion d'une organisation provinciale.

L'ÉQUIPE :

Manon Monastesse

Directrice générale

Elisabeth Viens Brouillard

Coordonnatrice, Communications et relations de presse

Lucie Abramin

Adjointe administrative

Marie-Noëlle Maurice

Coordonnatrice, Projet PEVC et Directrice de l'Institut PEVC

Mylène Bigaouette

Coordonnatrice, Liaison aux membres et formation

Nora Hocianat

Coordonnatrice, Sensibilisation et formation

Rosa Pires

Analyste politique (novembre 2022 à mars 2023)

1.5 Colloques, forums et formations

Les membres de l'équipe ont pu bénéficier de différentes formations correspondant aux objectifs de la FMHF en fonction de leurs dossiers particuliers. Ces lieux sont autant d'occasions d'apprentissage que de partage de l'expertise de la FMHF et de ses membres.

- Congrès – **9e congrès international de l'Association internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention sociale** (AIFRIS) ;
- Conférence virtuelle – **Entre (re)victimisation et agentivité : parcours de maternité en contexte d'itinérance et de violence de la part d'un partenaire intime**, Mélissa Cribb ;
- Formation virtuelle – **Gestion autonome de la médication**, Mathilde Lauzier et Novembre Mercier, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) ;
- Sommet – **Renforçons nos communautés** (Hébergement Femmes Canada) ;
- Colloque FemAnVi – **Les enfants vivant en contexte de violence conjugale** ;
- Webinaire – **Peter Jaffe lectures on Ending Violence** ;
- Conférence midi- FemAnVi – **“Quand l'homme violent est un père violent : les réponses institutionnelles au contrôle coercitif après la séparation parentale en France”** ;
- Webinaire – Learning Network and Knowledge Hub - **Rethinking Child Welfare Services: Trauma-Informed Approaches** ;
- Webinaire – **Penser la violence: autodéfense, non-violence et protection**. Judith Butler, Elsa Dorlin, Françoise Vergès ;
- Webinaire – **Les arrêts de la Cour suprême du Canada sur l'intoxication extrême : pourquoi nous devons nous y intéresser** ;
- Webinaire – **Gender-Based Violence Against Two Spirit People | La violence fondée sur le genre contre les personnes deux esprits** ;
- Conférence – **Le féminisme décolonial : Discutons-en !** ;
- Conférence-midi – **Avec elles contre les violences dans les relations intimes : une démarche participative pour engager les hommes dans la lutte aux violences faites aux femmes** ;

- Colloque – **Juri RDV 2022** ;
- Consultation – **Journée de rapprochement du SPVM et des partenaires communautaires** ;
- Colloque – **Rebâtir la confiance: enjeux et défis en matière de violence conjugale**, Forensia ;
- Conférence-midi – **Quand l'homme violent est un père violent** ;
- Conférence-midi – **L'entourage des femmes victimes de violence conjugale** ;
- Consultations – **Hydro-Québec et le déploiement de leur ligne d'aide aux femmes violentées** ;
- Séance d'information – **Lancement de la session de formation d'hiver 2023 - Tribunal spécialisé** ;
- Séance d'information – **Lancement des de la formation sur les violences conjugales, familiales et sexuelles en milieux autochtones** - Tribunal spécialisé.

2. Activités grand public

2.1 Mettre fin à la stigmatisation des femmes violentées

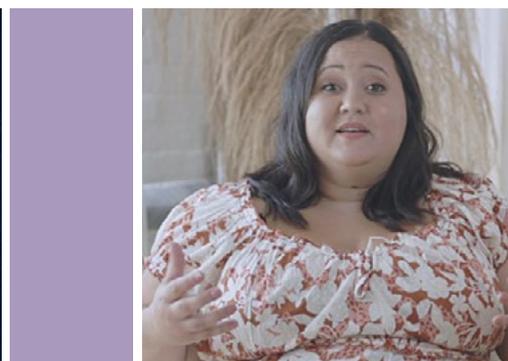
Le projet **Mettre fin à la stigmatisation des femmes violentées** est financé par le Secrétariat à la Condition féminine. Il a pour objectif de développer des capsules et des outils de sensibilisation sur le thème du continuum des violences faites aux femmes et des enjeux produits par **ce continuum et vécus par les femmes, tels que l'itinérance, les enjeux de santé mentale et l'utilisation de substances psychoactives**. Toutes les activités de ce projet ont été réalisées en étroite collaboration avec le comité IFI et ses partenaires (Catherine Flynn, Université du Québec à Chicoutimi et Céline Cyr, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec). D'une durée initiale de trois ans (2019 à 2021), le projet a été prolongé en raison de la pandémie et des ajustements que celle-ci a entraînés. Les activités de ce projet se sont terminées au 31 décembre 2022.

Quatre capsules ont été réalisées et portent sur les sujets suivants :

- Continuum des violences envers les femmes ;
- Intervention féministe intersectionnelle : principes et application ;
- Intervention féministe intersectionnelle : historique ;
- Parcours de vie des femmes : l'importance de tenir compte des violences vécues par les femmes lors de l'accompagnement et l'intervention.

Une cinquième capsule viendra compléter la série. Il s'agit de la capsule **Dévictimisation des femmes** : la violence envers les femmes comme problème social et non comme problématique individuelle.

Les capsules s'adressent à la fois au grand public, afin de permettre une meilleure compréhension des conséquences que peuvent avoir les violences pour les femmes, mais également à des organismes alliés et partenaires qui sont appelés à accompagner des femmes ayant vécu et vivant des violences. Ces capsules ont été mises de l'avant sur les réseaux sociaux de la FMHF et certaines d'entre elles sont également partie intégrante d'activités de sensibilisation. **Depuis la mise en ligne des capsules, c'est 8 943 personnes qui ont visionné l'une ou l'autre des capsules.**



2.2 Formation PEVC

Le projet Protection des enfants en contexte de violence conjugale a pour objectif principal de développer et d'évaluer un modèle assurant la prise en compte de la violence conjugale et de ses impacts dans les évaluations et interventions menées auprès des parents victimes dont les enfants ont fait l'objet d'un signalement auprès de la direction de la protection de la jeunesse ou qui bénéficient d'un suivi de la part d'une équipe du CISSS-CIUSSS.

Bien que les formations dans le cadre du projet pilote se soient terminées l'an dernier, nous avons tout de même réalisé plusieurs activités de formation :



À nouveau, c'est une centaine d'intervenant.es de la DPJ qui ont reçu la formation au modèle PEVC et plus de 300 intervenant.e.s et organismes partenaires (maisons d'hébergement, policiers, maison de la famille, CPE, etc.) qui ont été formé.e.s à notre outil d'évaluation.

En plus des activités de formation réalisées, nous avons publié le rapport d'évaluation préliminaire de l'implantation et des retombées du modèle PEVC et les résultats sont très prometteurs.

Le modèle PEVC rayonne de plus en plus. Nous avons eu l'opportunité d'avoir des discussions dans plusieurs régions pour mettre en place un partenariat et éventuellement amorcer l'implantation du modèle, notamment dans les régions suivantes :

MONTRÉAL **NORD-DU-QUÉBEC** **SAGUENAY-LAC ST-JEAN**
BAS-SAINT-LAURENT **GASPÉSIE** **LANAUDIÈRE**

Afin d'assurer la pérennité du modèle PEVC, l'Institut PEVC a été fondé et son premier conseil d'administration officiel a été nommé en juin 2022. La FMHF a joué un rôle déterminant dans le développement de cet OBNL. En effet, Manon Monastesse assume les fonctions de présidente de l'Institut PEVC et Danielle Mongeau y siège à titre d'administratrice. Le rapport d'activité de l'Institut PEVC est disponible sur le site www.pevc.org



2.3 Formation Femmes immigrantes

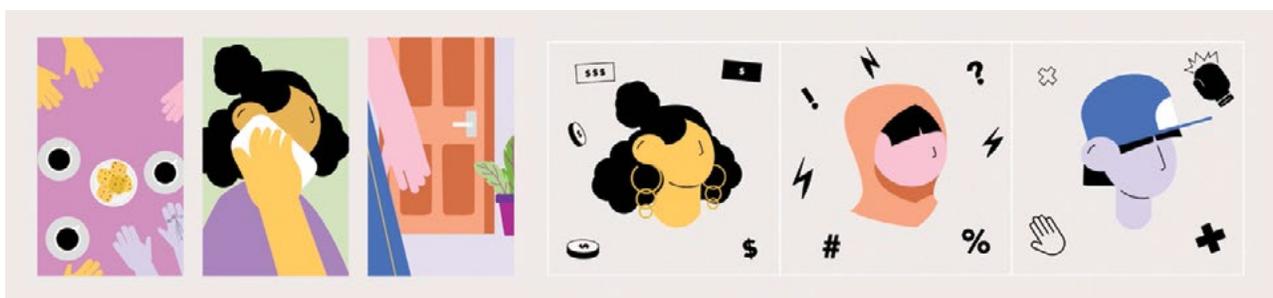
Dans le cadre du partenariat avec la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) sur le projet « Accessibilité aux services d'interprétariat pour les femmes immigrantes, réfugiées et à statut précaire » (ASIFI), la FMHF a contribué au développement d'une offre de formation en matière de violence à l'encontre des femmes, portant sur les problématiques et besoins particuliers des femmes immigrantes allophones violentées.

Pour rappel, le projet ASIFI se réalise sur 3 ans et vise notamment à former des interprètes et développer un modèle de services d'interprétariat pour les femmes immigrantes allophones en maisons d'hébergement. La démarche du projet répond à la mesure 47 du Plan d'action gouvernementale en matière de violence conjugale 2018-2023, et est soutenue financièrement par le MIFI dans le cadre du programme d'appui aux collectivités (PAC).

Associées à l'équipe projet et à son comité de pilotage (composé de l'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape, de la FMHF et du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale), la FMHF et la maison Dalauze ont développé et offert un premier module de formation à destination des banques d'interprètes partenaires à la démarche (l'offre de formation du projet se compose de trois modules de formation, offerts par l'Alliance MH2, la TCRI et une banque d'interprète).

Entre 2022 et 2023, ce sont plus de 203 interprètes qui ont suivi le premier module de formation, dont 96 ayant participé à l'ensemble des modules offerts par le projet. Le modèle de services d'interprétariat, regroupant dès lors les interprètes formés, a fait l'objet de 190 interventions auprès de femmes allophones (demandes issues des maisons d'hébergement pour femmes et d'organismes d'aide par l'intermédiaire des ICI Femmes), représentant un total de 434h et 30 minutes de soutien offerts aux femmes allophones, accompagnées d'interprètes ayant suivi la sensibilisation.

De plus, cette année marque la finalisation de deux projets de formation, portant sur les réalités et besoins des femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles. Pour rappel, ces projets de formation étaient destinés aux employé.es des antennes régionales du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (projet financé par le MIFI), ainsi qu'aux interprètes de la banque interrégionale, en collaboration du Mouvement contre le viol et l'inceste MCVI (projet financé par le SCF).



5 capsules vidéo de sensibilisation ont été finalisées par le comité Femmes immigrantes dans le cadre de ces projets, ainsi que de nombreux outils de sensibilisation pour faire connaître les différentes formes de violences à l'encontre des femmes immigrantes et racisées, et sensibiliser sur les bonnes pratiques à adopter en intervention auprès de celles-ci. Ces outils et vidéos, disponibles en plusieurs langues, ont fait l'objet d'un lancement officiel à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2023, lors de la campagne intitulée Résistances Féministes, parce que toutes les femmes comptent ! La boîte à outils "**Accompagnement des Femmes immigrantes**" du site de la FMHF regroupe l'ensemble de ces productions, dont certaines sont à destination du grand public, ou des milieux d'interventions (immigration, interprétariat, approche interculturelle...).

2.4 La tournée des cégeps alliés : vers une société égalitaire et sans violence

Ce projet, débuté en 2021 et financé par le Secrétariat à la Condition féminine, a pour objectif de sensibiliser divers étudiant.e.s du Québec à la lutte contre les violences faites aux femmes, à l'importance de rapports égalitaires en plus de créer des réseaux répondant aux besoins des maisons d'hébergement et d'offrir un meilleur accompagnement des femmes et enfants violentés. À la suite de la première tournée, une boîte à outils "**Jeunes allié.e.s**" a été créée et est maintenant disponible sur le site web de la FMHF.

En avril 2023, le Secrétariat à la condition féminine a une fois de plus approuvé le projet, mais cette fois, pour une durée de 3 ans. C'est donc une toute nouvelle tournée qui s'annonce d'avril 2023 à septembre 2026 avec les mêmes buts, mais en espérant ouvrir les ateliers-discussions à encore plus de programmes et d'élèves.

Le projet Cégeps alliés se veut une culmination du Déjeuner des hommes alliés, initiative unique menée par la FMHF depuis 2015.

2.5 Projet de formation sociojudiciaire

Le rapport d'experts publié en décembre 2020 pour une meilleure prise en compte des besoins des victimes de violence conjugale et d'agressions sexuelles, *Rebâtir la confiance*, faisait état des problématiques de prise en compte adéquate des enjeux sociojudiciaires liés à la violence conjugale et sexuelle. Plusieurs recommandations visaient une formation optimale des intervenants sociojudiciaires, juges, avocats, procureurs, policiers, agents de probation, etc. Dans cette perspective, et dans la foulée de l'implantation de tribunaux spécialisés partout au Québec, la FMHF développera un projet de structuration de services juridiques afin de répondre à ces enjeux pour notre réseau de maisons d'hébergement d'urgence (37) et de seconde étape (22).

La formation visera à la fois nos équipes d'intervenantes afin de mieux soutenir d'une part, les femmes violentées et leurs enfants dans leur navigation à travers les divers systèmes de justice et d'autre part, nos partenaires sociojudiciaires dans un plan de développement quinquennal. L'embauche de 2 nouvelles travailleuses a aussi été effectuée et plusieurs discussions avec la Fondation Chagnon concernant l'actualisation du projet ont été tenues.

L'actualisation de ce projet se fera également en collaboration avec les chercheur.e.s, professeurs.e.s en travail social, Simon Lapierre et Isabelle Côté et l'équipe du projet PEVC et autres chercheur.e.s à venir. Nous soulignons que ce projet n'aurait pu se réaliser sans le soutien financier et l'engagement de la Fondation Chagnon et d'une fondation d'une congrégation religieuse.

Ainsi, la FMHF poursuit les objectifs généraux suivants :

- Assurer la formation en continu des équipes des maisons membres ;
- Assurer le soutien juridique des intervenantes lors de travail auprès des femmes violentées et leurs enfants devant composer avec les différents systèmes de droit criminel, civil, jeunesse entre autres ;
- Assurer le soutien des équipes dans le cadre de situations particulièrement complexes liées à un contexte de violence conjugale, violence familiale, femmes violentées sans statut, victimes de traite, d'exploitation sexuelle, en situation d'itinérance, etc ;
- Développer et dispenser des formations à l'attention de nos partenaires des milieux sociojudiciaires (magistrature, DPCP, policiers, centres jeunesse, barreau, aide juridique, etc).

2.6 Présentations publiques

- **Juri RDV** - Kiosque FMHF ;
- **Cours Initiation pluridisciplinaire aux études féministes (UQAM)** - Recherche partenariale féministe ;
- **9e congrès international de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS)** - Crise sanitaire et vague de féminicides au Québec. Quand la solidarité fait contrepoids pour influencer les actions gouvernementales concernant l'aide destinée aux femmes violentées ;
- **Formation virtuelle Juripop** - Violences envers les femmes. Une perspective féministe intersectionnelle pour mieux accompagner les femmes ;
- **Cours Idées politiques et féminisme (UQAM)** - Parcours dans le système de justice pour les victimes de violence sexospécifiques et mise en place des tribunaux spécialisés ;
- **Sommet Renforçons nos communautés (Hébergement femmes Canada)** - Impact de la COVID-19 et des mesures sanitaires sur les pratiques féministes en maison d'hébergement ;
- **Webinaire FEGC** - Le partenariat dans le cadre du projet PEVC ;
- **Juri RDV** - Kiosque PEVC ;
- **Colloque Les enfants vivant en contexte de violence conjugale- FemAnVi** - Le modèle Protection des enfants en contexte de violence conjugale ;
- **Conférence de presse de Femmes et Égalité des genres Canada** pour l'annonce du financement des lignes d'aide téléphonique en cas de crise au Québec - Présentation PEVC.

3. Représentations

La FMHF siège à plusieurs comités consultatifs, directeurs et ministériels. Elle participe également aux nombreux lieux de consultations et d'auditions publiques. Elle tente d'y faire reconnaître l'expertise de ses membres et la sienne, la diversité des situations des femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales, les conséquences des violences, sa vision du continuum des violences envers les femmes, son analyse féministe intersectionnelle, etc.

3.1 Groupes de travail

Voici la liste des principaux groupes de travail de la FMHF :

- **Coalition québécoise contre la traite des personnes (CQCTP)**
La CQCTP regroupe des organismes publics, parapublics, communautaires et non gouvernementaux concernés par l'enjeu de la traite ou qui offrent de l'assistance et du soutien aux personnes à risque, aux prises ou ayant vécu la traite de personnes.
- **Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes (CQMMF)**
La CQMMF a tenu une conférence de presse le 17 octobre 2021 portant sur leurs cinq revendications, soit la pauvreté, les violences faites aux femmes, les enjeux concernant les femmes immigrantes et racisées, la justice climatique et les revendications sur les femmes autochtones.
- **Groupe des 13 (G13)**
Le G13 est une table de concertation rassemblant une vingtaine de groupes et regroupements provinciaux féministes issus de tous les secteurs touchant les conditions de vie des femmes.
- **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)**
La FMHF poursuit sa participation aux travaux des comités du volet femmes de la TCRI, en plus de contribuer au développement du projet Accessibilité aux services d'interprétariat pour les femmes immigrantes, réfugiées et à statut précaire et prend part au projet TRACES.

- **Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)**

La TRPOCB est un lieu de mobilisation et de réflexion. Elle œuvre en continu à l'amélioration du PSOC en plus d'assurer une concertation entre les différentes organisations membres. Elle se donne pour mandat de développer des analyses critiques portant sur différents aspects du système de santé et de services sociaux, de même que sur toute politique impactant la santé et le bien-être de la population.

3.2 Les comités consultatifs, directeurs et conseils d'administration

Afin de faire valoir son expertise et celle de ses membres, il est primordial pour la FMHF d'être active au sein de plusieurs organisations ainsi que de s'investir parmi des conseils d'administration et autres comités consultatifs ou directeurs.

Voici les différentes participations de la FMHF :

- **Centre de documentation pour l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)**

La FMHF est membre du CDEACF, joueur important dans la production et la recension des connaissances dans une approche féministe. Il rend accessibles les savoirs et savoir-faire produits par les milieux desservis et ceux dont ils ont besoin pour agir, au Québec et au sein des communautés francophones du Canada.

- **Comité de concertation du projet Un toit à soi - Un toit pour elles**

La FMHF participe à ce comité qui se veut un espace de discussion et d'échange sur les obstacles organisationnels et systémiques en matière de logement et d'hébergement pour les femmes et filles en processus de sortie de la prostitution.

- **Comité conjoint du protocole UQAM/Relais-femmes du SAC-UQAM**

La FMHF siège au comité conjoint du Protocole UQAM/Relais-femmes regroupant des professeures en études féministes de l'UQAM et des groupes de femmes membres de Relais-femmes. Ce secteur du Service aux collectivités (SAC) soutient des formations, recherches participatives, journées d'étude, colloques et outils de transfert des connaissances. Au cours de l'année 2022-2023, la FMHF s'est également impliquée sur le sous-comité responsable de l'organisation de l'exposition réalisée dans le cadre du 40e du protocole UQAM - Relais-femmes.

- **Fonds québécois de recherche société et culture (FORSC)**

La FMHF participe au suivi des projets de recherche dans le cadre de l'action concertée Programme de recherche sur la violence conjugale et Mieux connaître les parcours des femmes en situation d'itinérance pour mieux agir.

- **Hébergement femmes Canada (HFC)**

Hébergement femmes Canada, le réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes, est composé d'associations provinciales et territoriales à travers le Canada. HFC produit des données, rapports et outils concernant les besoins criants des maisons d'hébergement du pays.

- **Ligue des droits et libertés (LDL)**

La FMHF est membre de cette organisation importante dans le paysage québécois de la défense de droits. La LDL est un partenaire depuis de nombreuses années.

- **Projet Cumulus**

Pour une quatrième année, la FMHF a siégé sur le CA de l'organisme Projet Cumulus, qui se réunit aux 6 à 8 semaines. Un partenariat avec cet organisme avait été développé dans le cadre du projet Collaborer pour mieux intervenir. L'implication de la FMHF sur ce conseil d'administration a pris fin en novembre 2022.

- **Réseau international des maisons d'hébergement et refuges pour femmes et enfants violentés (GNWS)**

La FMHF est membre fondatrice du GNWS et participe à l'ensemble des démarches. L'objectif est de réseauter avec les maisons d'hébergement de tous les continents afin de permettre un soutien international mutuel et mettre un terme aux violences envers les femmes et leurs enfants.

- **Comité de coordination du Collectif de recherche et d'actions pour la sécurité, l'autonomie et la santé de toutes les femmes (SAS-Femmes)**

La FMHF est l'une des membres fondatrices du collectif de recherche SAS-FEMMES et elle siège sur le comité de coordination qui se réunit de 4 à 6 fois par année. Ce collectif réunit des co-chercheuses de milieux de pratiques ainsi que de milieux académiques. Les travaux réalisés s'inscrivent dans trois axes, soit sensibiliser et prévenir, intervenir et former ainsi que défendre et faire évoluer les droits.

- **Comité scientifique de la démarche de dénombrement**

La FMHF siège sur le comité scientifique qui guide la démarche provinciale de dénombrement qui est réalisée sur une base régulière. Ce comité consultatif se penche sur la démarche en tant que telle ainsi que sur les portraits qui sont réalisés à partir des données collectées.

- **Comité consultatif du projet Femmes aînées et violence conjugale**

La FMHF est membre depuis décembre 2022 d'un comité consultatif se réunissant autour d'un projet mandaté par le MSSS, portant sur le développement des connaissances et pratiques soutenantes pour l'intervention auprès des femmes aînées aux prises avec de la violence conjugale. Au programme de ce projet : développer des outils d'intervention et de formation à destination des milieux d'intervention aux aîné.e.s, en matière de dépistage de la violence conjugale et de ses distinctions d'avec les formes de maltraitance. La démarche est conduite par une équipe de recherche composée d'Isabelle Marchand et Kim Dubé, respectivement professeure agrégée du département de travail social de l'UQO et stagiaire post-doctorale à l'UQAC.

- **Comité de projet pilote ICI Femmes**

La FMHF est impliquée dans le comité de ce projet pilote, débuté en septembre 2021 et prenant fin le 31 août 2022. Le projet pilote des intervenantes communautaires interculturelles pour les femmes (ICI Femmes) est financé en vertu du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Les ICI Femmes, déployées au sein de 15 organismes communautaires au Québec, interviennent auprès des femmes immigrantes à risque ou victimes de différentes formes de violence, afin d'assurer la liaison entre elles et les services spécialisés tels que les maisons d'hébergement.

3.3 Comités ministériels

- **Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale**

La création de ce comité a été annoncée à la suite de nombreuses demandes historiques de la FMHF et de ses partenaires. Ainsi, ce comité a été mis sur pied par le Bureau du coroner en janvier 2018 et la FMHF est impliquée depuis ces débuts. Sa création vient cristalliser une mesure du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023. Formé de représentantes et représentants d'une vingtaine de groupes, d'institutions et de ministères s'appliquant à contrer la violence conjugale, ce comité multidisciplinaire a pour mandat, entre autres, de dégager les principaux constats et les enjeux systémiques liés à de tels décès, les facteurs de risque et de protection, de même que les tendances émergentes à partir de l'analyse des dossiers d'investigation des coroners. Le premier rapport « Agir ensemble pour sauver des vies » est sorti en décembre 2020, faisant état de 28 recommandations dans le souci de mieux évaluer la dangerosité, dépister les facteurs de risque et prévenir les homicides conjugaux.

En février 2022, le comité a déposé un mémoire dans le cadre des consultations du PL15 modifiant la Loi de la protection de la jeunesse. Après l'analyse de cinq événements dans lesquels sept enfants ont été tués dans un tel contexte, un enjeu majeur a été identifié : pour mieux protéger les enfants, la problématique de la violence conjugale doit être mieux connue et reconnue par la Direction de la protection de la jeunesse, y compris dans les cas de séparation et post-séparation. Le Comité a donc formulé cette recommandation centrale : amender l'article 38 de la Loi sur la protection de la jeunesse pour inclure spécifiquement l'exposition des enfants à la violence conjugale en tant que motif de compromission à part entière, et non plus simplement comme une des déclinaisons possibles des mauvais traitements psychologiques.

En novembre 2022, le comité a rendu public son 2^e rapport annuel faisant l'analyse de plusieurs filicides en contexte de violence conjugale et faisant suite au mémoire déposé dans le cadre des consultations touchant le PL 15. 25 recommandations sont mises de l'avant dans ce rapport. Depuis janvier 2023, une dizaine de dossiers sont à l'étude en prévision du prochain rapport à l'automne 2023.

- **Comité d'experts sur les enfants exposés à la violence conjugale**

Dans le cadre de l'implantation des changements amenés par le projet de loi 15 modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et le projet de loi 2 modifiant le Code civil, les personnes chargées d'appliquer les modifications législatives ont besoin d'une formation pour mettre à jour leurs connaissances. Une formation d'appropriation générale doit être développée et dispensée d'ici le 26 avril 2023.

Les membres du comité ont comme principal mandat de soutenir la personne désignée à la rédaction du contenu relatif à la thématique de l'exposition à la violence conjugale. Ce contenu de formation d'une durée de 90 minutes sera intégré à la formation d'appropriation générale sur les modifications législatives (PL15 et PL2) qui viennent modifier l'intervention en contexte de protection de la jeunesse. Elle sera offerte à l'ensemble du personnel concerné avant le 26 avril 2023. Ce contenu de la formation d'appropriation générale doit servir à ce que les intervenants saisissent le contexte et les besoins qui ont mené à l'ajout dans la LPJ d'un motif de compromission distinct portant sur l'exposition à la violence conjugale, d'une grille d'analyse du concept de protection et des changements amenés par le PL2 en soutien aux personnes victimes.

Objectifs poursuivis par le comité d'experts :

Participer aux échanges et examiner les enjeux relatifs aux changements de la pratique en protection de la jeunesse liés à l'exposition à la violence conjugale

Clarifier les éléments qui différencient les situations de violence conjugale, de conflits sévères de séparation et d'aliénation parentale

Soulever les avancées et les nouveaux leviers pour les personnes victimes (parent ou enfant)

Convenir des balises et des orientations à prendre en compte dans le repérage et l'analyse des situations d'exposition à de la violence conjugale, en tenant compte des situations de violence post-séparation

Déterminer les implications dans la pratique qu'entraînent les modifications législatives entourant le motif de compromission d'exposition à de la violence conjugale

Convenir des concepts de base en matière de violence conjugale et post-séparation qui doivent être présentés et pris en compte par les intervenants (ex. contrôle coercitif, triangulation de l'enfant)

- **Table de concertation nationale sur l'intervention policière en violence conjugale**

Cette table, créée en novembre 2021, possède comme objectif de favoriser, par la concertation avec les corps de police, l'émergence et le rayonnement des meilleures pratiques pour prévenir et contrer la violence conjugale dans une perspective d'optimisation de l'intervention policière et d'amélioration continue, en plus de représenter un lieu d'échanges et de réseautage. Les travaux en 2022-2023 ont principalement porté sur le renforcement du processus de concertation, l'analyse de plusieurs thématiques ainsi que sur le processus d'implantation des bracelets antirapprochements dans plusieurs régions.

- **Comité développement de places et maisons d'urgence MH1 et de maisons de seconde étape MH2**

Les travaux de ce comité, composé de représentantes des associations provinciales de maisons d'hébergement (Regroupement, Alliance MH2 et FMHF (MH1 et MH2)) ont repris en mars 2021 afin d'analyser le cadre financier nécessaire pour la consolidation et le développement du réseau des maisons d'aide et d'hébergement d'urgence et de deuxième étape. Pour cette année, le comité a continué de travailler en étroite collaboration avec les fonctionnaires de la direction générale des services sociaux généraux afin de déterminer, entre autres, le plan de développement du réseau et l'attribution du rehaussement de 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023. Lors de la sortie du budget 23-24 le 21 mars dernier, le gouvernement a annoncé un budget de rehaussement de 1.8M pour les MH1 et 2M pour les MH2 dans la foulée des rehaussements significatifs des dernières années. Cette annonce s'inscrit dans la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie intégrée en violence conjugale et violence sexuelle 2022-2027 (divulguée en juin 2022), puisque le plan d'action en violence conjugale vient de se terminer en novembre 2023.

- **Table nationale de consultation pour l'implantation des tribunaux spécialisés en violence conjugale et sexuelle**

Le 8 février 2021, le ministre de la Justice annonçait la mise sur pied d'un groupe de travail dont le mandat est d'évaluer et de déterminer concrètement les éléments nécessaires à l'implantation de tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle et de violence conjugale partout au Québec (36 districts) qui est l'une des recommandations centrales du rapport *Rebâtir la confiance*. Ce groupe de travail est composé de représentants de différents ministères et organismes communautaires et paragonnementaux concernés. La Table nationale doit s'assurer de déterminer des standards nationaux et de l'actualisation au plan régional/local de ceux-ci et de tenir compte de nouveaux enjeux émergents lors de l'actualisation de ce chantier. La concertation et la collaboration des différents acteurs du milieu sont des conditions essentielles à la réussite du projet. Cette structure se veut flexible et sera ajustée en cours de déploiement des projets pilotes. Dix projets régionaux d'implantation sont visés et doivent s'opérationnaliser et être évalués sur une période de trois ans, en considérant que la loi sur l'implantation des tribunaux spécialisés exige que les 36 districts soient dotés de tribunaux spécialisés dans cinq ans.



Les principaux objectifs poursuivis sont les suivants :

- Rebâtir la confiance des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale envers le système de justice ;
- Offrir aux personnes victimes des services psychosociaux et judiciaires intégrés et adaptés ;
- Assurer un cheminement particulier pour les poursuites qui impliquent un contexte de violence sexuelle et de violence conjugale ;
- Permettre la prise en considération des besoins particuliers des personnes victimes de violence sexuelle et de violence conjugale tout au long de leur cheminement ;
- Assurer l'accompagnement des personnes victimes par des intervenants spécialisés et dédiés ;
- Assurer un accompagnement qui tient compte des réalités culturelles et historiques des personnes victimes des Premières Nations et Inuites.

- **Comité consultatif pour l'implantation de la loi d'aide financière d'urgence (LAFU) pour les personnes victimes de violence conjugale, d'exploitation et de violences sexuelles**

L'aide financière d'urgence est un outil financier supplémentaire mis à la disposition des organisations qui viennent en aide aux personnes victimes de violence (exemples : services de police, maisons d'hébergement, centres désignés en agressions sexuelles, organismes d'aide aux victimes, réseau de la santé et des services sociaux, etc.).

L'aide financière d'urgence permet à des personnes victimes de violence sexuelle ou de violence conjugale de : quitter physiquement et rapidement un environnement où leur sécurité est compromise ; obtenir des services médicaux d'urgence en lien avec la violence subie (centres désignés en agression sexuelle, hôpitaux, centres de crise, etc.). Pour les personnes admissibles, l'aide financière d'urgence permet de couvrir certaines dépenses d'urgence, telles que des frais de transport, d'alimentation, d'hébergement et de subsistance.

Les objectifs du comité composé de représentant.e.s du ministère de la Justice et d'organismes communautaires (dont la FMHF) de terrain intervenant directement avec les victimes sont les suivants :

- Offrir du conseil sur divers éléments constitutifs du programme, dont les principes directeurs du programme et la grille d'admissibilité ;
- Convenir des lignes directrices de collaboration entre les services existants afin d'assurer l'efficacité du programme, la sécurité des personnes victimes et un accès simple et rapide au programme ;
- Participer au suivi du déploiement et de l'évaluation du programme et émettre des pistes d'ajustements à lui apporter ;
- Collaborer à la recherche de solutions aux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du programme et à l'identification des mesures de mitigation ;
- Participer à la promotion du programme au sein de leurs réseaux respectifs et rapporter les rétroactions obtenues des partenaires impliqués activement dans la mise en œuvre du programme.

- **Comité de suivi de l'actualisation du plan d'action en violence conjugale 2018-2023 et de la Stratégie intégrée en violence conjugale et sexuelle/Rebâtir la confiance 2022-2027**

Le comité composé de représentantes du Secrétariat à la condition féminine dont la sous-ministre associée, d'associations provinciales de maisons d'hébergement, de SOS violence conjugale, de services pour conjoints violents se réunit régulièrement afin de discuter des différents enjeux et défis liés à l'implantation des nombreuses mesures du plan d'action en violence conjugale (fin 2023) et de la Stratégie intégrée et autres plans d'action en cours. Les discussions et la recherche de solution touchent divers enjeux quant à l'implantation des tribunaux spécialisés, l'amélioration des pratiques policières, l'accès au logement abordable pour les femmes violentées, les services en santé et services sociaux, éducation et sensibilisation, etc.

3.4 Représentations politiques auprès des gouvernements et élus

Les différentes mesures des plans d'action, stratégies gouvernementales ou projets de loi viennent interpeller directement le réseau des maisons d'hébergement et les femmes qu'elles soutiennent. La FMHF continue ses représentations auprès des ministères et partis politiques concernés quant aux enjeux et défis que posent plusieurs problématiques liées aux violences faites aux femmes et aux enfants. Des discussions avec les instances gouvernementales réitèrent la volonté des maisons d'aide et d'hébergement d'être partie prenante des processus décisionnels en matière d'élaboration et d'actualisation des plans d'action ainsi que des programmes gouvernementaux.

Pendant l'année 2022-2023 plusieurs rencontres ont eu lieu avec des ministres, sous-ministres et hauts fonctionnaires de différents ministères tant au provincial qu'au fédéral entre autres :

- Ministères de la Justice du Québec et du Canada ;
- Ministères de la Sécurité publique du Québec et du Canada ;
- Ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ;
- Ministère des Affaires municipale et de l'Habitation ;
- Ministère de la Famille ;
- Ministère de l'Éducation ;
- Ministère Relations internationales et Francophonie et de la Condition féminine ;
- Secrétariat de la Condition féminine ;
- Secrétariat du Conseil du trésor ;
- Ministère Femme et de l'Égalité des genres du Canada ;
- Députés des divers partis politiques provinciaux et fédéraux.

3.5 Mémoires, commissions et consultations

- Mémoire | Vers une reconnaissance législative du droit à la liberté et à la sécurité des enfants conçus dans un contexte d'agressions sexuelles PL12 ;
- Avis | Un changement novateur qui donne une voix aux victimes au sein du Conseil de la Magistrature PL8 ;
- Avis présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024 | Les maisons d'hébergement pour femmes violentées et leurs enfants : des alliées à soutenir pour fin aux violences ! ;
- Comité de travail sur la violence conjugale (SCF) ;
- Table ronde des organismes femmes | Rencontre avec la ministre de la Condition féminine Mme Biron ;
- Consultation sur le nouveau plan d'action Santé et bien-être des femmes ;
- FEGC | Conseil consultatif ministériel sur la violence fondée sur le sexe ;

- FEGC | Évaluation horizontale à mi-parcours de la Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe (la Stratégie contre la VFS), en partenariat avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Sécurité publique Canada (SP), la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le ministère de la Défense nationale (DND), et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) ;
- Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels et la Loi sur le transfèrement international des délinquants, PL S-12.

3.6 Représentations ponctuelles

- **Protocole SAC-UQAM - Relais-femmes** : vernissage de l'exposition soulignant le 40e anniversaire du Protocole Service aux collectivités de l'UQAM et Relais-femmes à l'Écomusée du fier monde ;
- **Relais-Femmes** : assemblée générale annuelle et soirée soulignant le 40e anniversaire de Relais-Femmes ;
- **Ministère de la famille** : consultation virtuelle des partenaires en violence conjugale sur la mesure 8 du plan d'action en violence conjugale (outiller, à l'aide d'une trousse virtuelle, le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance pour leur permettre de mieux détecter les enfants exposés à la violence conjugale et de mieux intervenir auprès d'eux) ;
- **Protocole SAC-UQAM - Relais-femmes** : lancement de l'exposition soulignant le 40e anniversaire du Protocole Service aux collectivités de l'UQAM et Relais-femmes à la bibliothèque de l'UQAM ;
- **Les maisons de l'Ancre** - Assemblée générale annuelle ;
- **Le Parados** - Assemblée générale annuelle ;
- **Maison Marie-Marguerite** - Assemblée générale annuelle et représentation en continu auprès du MSSS pour l'obtention de leur financement à la mission globale.

4. Les partenariats en recherche et en formation

La FMHF poursuit ses partenariats de recherche et de formation afin de développer son analyse et ses outils d'intervention et de plaidoyer. **Cette implication dans le domaine de la recherche se fait pour le plus grand bénéfice de ses membres et surtout, des femmes et enfants faisant appel aux services des maisons.**

Ainsi, la FMHF s'implique activement dans différents lieux de décision et de réflexion sur la recherche féministe partenariale. Elle siège notamment au comité du protocole UQAM/Relais-femmes. Ce protocole, qui fête son 40e anniversaire cette année, permet chaque année la réalisation de nombreux projets de recherche dans et avec les groupes de femmes. La FMHF est membre du collectif FemAnVi et du partenariat de recherche SAS- Femmes. Elle représente notamment les partenaires sur le comité de coordination de SAS-Femmes et participe aux activités de recherche et de transfert de connaissances de plusieurs chercheuses de cette équipe. De plus, la FMHF participe aux activités du Pôle violence du Réseau québécois en études féministes (RéQEF), lieu de réflexion sur différents enjeux actuels se posant dans le cadre de recherches féministes partenariales.

Voici donc les projets de recherche et de mobilisation des connaissances en cours durant l'année 2022-2023.

4.1 SAC — Protocole UQAM/Relais-femmes

- **Justice pour femmes victimes de violence : les obstacles spécifiques aux femmes davantage discriminées (phase 2)**
Chercheuse principale : Geneviève Pagé, Département de sciences politiques, Université du Québec à Montréal ;
- **La justice et les femmes victimes de violence : mieux comprendre pour intervenir plus efficacement (phase 3)**
Chercheuses principales : Rachel Chagnon, Département des sciences juridiques, UQAM et Marie-Marthe Cousineau, École de criminologie, Université de Montréal.

4.2 Milieu universitaire

- **Action concertée – Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance : mieux comprendre pour intervenir de façon concertée (phase 2)**
Chercheuse principale : Catherine Flynn, Unité d'enseignement en travail social, Université du Québec à Chicoutimi ;
- **Femmes violentées et aliénation parentale**
Chercheur principal : Simon Lapierre, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa ;
- **Développement d'outils méthodologiques et pratiques pour évaluer les pratiques d'intervention axées sur la sécurité et la reprise du pouvoir des femmes victimes de violence conjugale (phase 2)**
Chercheuse principale : Isabelle Côté, École de service social, Université Laurentienne ;
- **Sains et saufs : contacts père-enfant dans un contexte post-séparation**
Collectif de recherche FemAnVi et partenaires terrain ;
- **Intervention féministe en maison d'hébergement pour femmes et COVID-19. Quelles mesures d'urgence pour favoriser l'accès aux services pour toutes les femmes ?**
Chercheuse principale : Catherine Flynn, Unité d'enseignement en travail social, Université du Québec à Chicoutimi ;
- **Parental Alienation and Domestic Violence : International Partnership for Innovative Strategies**
Consortium de chercheurs-ses/partenaires terrains internationaux dont, au Canada, Simon Lapierre, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, et Isabelle Côté, École de service social, Université Laurentienne ;
- **La violence conjugale, est-elle un crime ? Évaluation des outils et lacunes du droit criminel canadien dans le traitement de la violence conjugale**
Michael Lessard, doctorant en droit, Université de Toronto, et Marie-Andrée Plante, doctorante en droit à l'Université McGill.

5. Promotion, communications et événementiel

La promotion est un axe important du travail de la FMHF, qui vise à favoriser son rayonnement et celui de ses membres en actualisant sa mission de défense de droits et de représentation. Les différents médias utilisés sont les journaux, la radio, la télévision, les réseaux sociaux, les campagnes de sensibilisation, l'événementiel, les infolettres et les communiqués de presse.

5.1 Communiqués de presse

Chaque année, plusieurs réactions et prises de position sont publiées dans les différents médias. Cela permet de sensibiliser l'opinion aux réalités diverses des femmes violentées et aux besoins des maisons d'hébergement membres. Ces parutions visent également à promouvoir nombre de dossiers politiques liés aux droits des femmes ou aux secteurs féministe et communautaire (financement, organisation, diverses politiques publiques et sociales, débats de société, faits d'actualité, etc.). Elles doivent surtout permettre de mettre à l'agenda public et politique les questions des violences et des discriminations envers les femmes.



Voici une liste des principaux communiqués de presse émis par la FMHF :

► **Mars 2023**

- [Projet de loi 12 : Vers une reconnaissance législative du droit à la liberté et à la sécurité des enfants conçus dans un contexte d'agressions sexuelles](#)
- [Dépôt du budget provincial : La FMHF réagit](#)
- [Journée internationale des droits des femmes, résistances féministes, parce que toutes les femmes comptent](#)

► **Février 2023**

- [Dépôt du projet de loi 8 : un changement important pour l'accompagnement des femmes violentées et de leurs enfants](#)

► **Novembre 2022**

- [Opération nationale de sensibilisation entre la Sûreté du Québec et les membres de la FMHF](#)
- [L'intersectionnalité, parce qu'une femme sur 3 va vivre des violences au cours de sa vie](#)
- [Expo-vente d'œuvres d'artistes en arts visuels au profit de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes](#)
- [Deuxième rapport annuel du comité de travail sur les décès liés à la violence conjugale et recommandations de la coroner en chef](#)

► **Septembre 2022**

- [Les regroupements de maisons d'hébergement exigent la mise en place de formations pour dépister efficacement la violence conjugale](#)
- [Revendication : la création d'un ministère des Droits des femmes et de l'Égalité au Québec !](#)

► **Juin 2022**

- [Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027](#)
- [PL2 : Des regroupements féministes dénoncent une opportunité ratée vers une meilleure cohérence judiciaire pour les victimes de violence conjugale](#)

► **Mai 2022**

- [Nouveau jugement de la Cour suprême : une victoire pour la reconnaissance des impacts de la violence conjugale et familiale sur les femmes violentées et leurs enfants](#)
- [Projet de loi 96 : réalités invalidées des femmes immigrantes violentées allophones](#)
- [Intoxication extrême comme défense en justice, un recul majeur pour les droits des femmes violentées !](#)



5.2 Présence médiatique

Afin d'optimiser et d'accroître la visibilité de la FMHF, en plus de pouvoir mesurer l'efficacité de chacune des mesures, la FMHF s'est dotée d'une stratégie de communication à trois axes pour l'an 2022-2023. En utilisant cette stratégie, la FMHF maximise la portée de son message et atteint une audience plus large et plus diversifiée. Cette combinaison d'axes permet aussi d'identifier différents groupes démographiques, comportementaux et géographiques, et de générer une plus grande visibilité pour ses membres.

Ces axes sont les suivants :

AXE COGNITIF

Faire connaître la FMHF, ses membres et leurs services du grand public

AXE AFFECTIF

Développer un discours commun sur les enjeux concernant les violences faites aux femmes et les partager au grand public

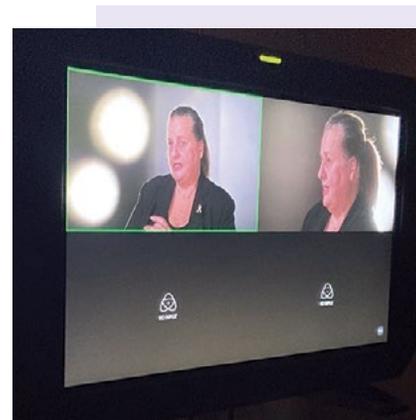
AXE CONATIF

Sensibiliser le grand public et les encourager à se mobiliser

La FMHF effectue des efforts constants afin de conserver sa présence au sein du paysage médiatique. Près de 203 parutions (articles, entrevues, reportages, etc.) ont été répertoriées qui évoquaient directement, entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023, la FMHF, ses membres et ses partenaires.

Citons quelques faits saillants :

- ▶ Participation de la FMHF et ses membres à l'initiative de mobilisation de la Sécurité du Québec dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes partout au Québec.
- ▶ Participation de la FMHF au lancement d'une ligne d'aide pour femmes violentées d'Hydro-Québec.
- ▶ Campagne conjointe du G13 pour la création d'un ministère des Droits des femmes et de l'Égalité.
- ▶ Dévoilement de la troisième et dernière phase d'un projet de recherche partenariale menée grâce à l'initiative de quatre grands regroupements travaillant auprès de femmes victimes de violence.



La FMHF a également réagi aux différentes annonces du gouvernement relatives aux **multiples projets de loi, au financement du réseau des maisons d'hébergement, à la création de nouvelles maisons d'hébergement à mandat plus large, à l'instauration de tribunaux spécialisés en violence sexuelle et conjugale et au déploiement des bracelets antirapprochements.**

5.3 Site Web

L'équipe de la FMHF s'investit continuellement dans l'amélioration de son site web pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le site web constitue une vitrine essentielle pour la FMHF et ses membres, offrant à un large public les informations sur leurs activités, leurs services et leurs ressources de façon à être facilement consultées. En maintenant un site web à jour, l'équipe s'assure que les survivantes de violences et leurs enfants puissent trouver rapidement les renseignements nécessaires pour accéder à un hébergement et aux services de soutien dont elles ont besoin.

De plus, le site web est un outil de sensibilisation précieux, permettant à la fédération de diffuser des informations sur les enjeux liés aux violences faites aux femmes, d'éduquer le public sur les signes précurseurs et les conséquences de la violence, et de promouvoir des ressources pour la prévention et l'intervention. C'est pourquoi une nouvelle section a été ajoutée afin de promouvoir les nouvelles boîtes à outils adressées au grand public et intervenant.e.s.

Enfin, le site web offre un moyen pratique de faire des dons en ligne et facilite le recrutement de nouvelles travailleuses tant au sein de l'équipe de la FMHF qu'au sein de ses maisons membres. En travaillant constamment sur ce site web, la FMHF s'assure que cet outil essentiel demeure fonctionnel, informatif et accessible.

5.4 Réseaux sociaux

La FMHF utilise activement les différents médias sociaux pour plusieurs raisons significatives. Tout d'abord, les plateformes de médias sociaux offrent un moyen efficace de sensibiliser le public et de diffuser des informations essentielles. En partageant des statistiques, des témoignages, des articles pertinents et des ressources utiles, la FMHF peut toucher un vaste auditoire, sensibiliser les gens aux conséquences de la violence et encourager un changement social. De plus, les médias sociaux permettent d'établir une connexion directe avec le public, d'engager des conversations, de répondre aux questions et de fournir un soutien en ligne aux survivantes de violence et à leurs proches.

Enfin, les médias sociaux sont un puissant outil de mobilisation permettant de promouvoir des événements et des campagnes de sensibilisation. En utilisant les médias sociaux de manière stratégique, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes peut amplifier sa voix, élargir son impact et œuvrer en partenariat sur plusieurs projets.



5.5 Infolettres

La FMHF publie une infolettre à ses membres, en plus d'une publique, envoyée à **plus de 1 123 abonné.e.s, soit 457 personnes de plus qu'en 2022**. Ces infolettres sont mensuelles.

La FMHF envoie également occasionnellement des invitations et infolettres faisant la promotion d'événements, livres, rapports de recherche, etc. Par exemple, à l'occasion de la campagne du 8 mars, un bulletin spécial a été réalisé pour informer le public de la nouvelle boîte à outils créée par la FMHF.

5.6 Événements et campagnes

De par sa mission de sensibilisation, la FMHF, souvent avec ses membres, s'emploie plusieurs fois par année à l'organisation d'événements et de campagnes visant différents publics.

► Journée internationale des droits des femmes

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la FMHF a lancé sa boîte à outils sur l'accompagnement des femmes immigrantes ainsi que sa campagne intitulée **Résistances féministes, parce que toutes les femmes comptent**, destinée à faire connaître les réalités et besoins des femmes immigrantes, racisées et/ou allophones, pouvant vivre de multiples formes de violence dans leurs parcours de vie.

► 12 jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes

La FMHF a profité des douze jours d'action pour dévoiler sa campagne de sensibilisation, financée par le SCF, à l'intersectionnalité intitulée **L'intersectionnalité, pour mieux comprendre et soutenir les femmes violentées**. Cette campagne est également accompagnée de sa propre boîte à outils afin de sensibiliser le public au continuum des violences envers les femmes ainsi qu'aux conséquences multiples de celles-ci. Dans le cadre de cette campagne, deux nouvelles capsules ont été créées et sont disponibles sur le site web de la FMHF.



► **Mouvement allié**

À la suite de la tournée des cégeps alliés : vers une société égalitaire et sans violence 2021-2022, la FMHF a créé une boîte à outils pour les jeunes allié.e.s offrant des outils pour être de meilleur.e.s allié.e.s au quotidien.

► **Campagne pour la création d'un ministère des Droits des femmes et de l'Égalité**

Dans un contexte de constats alarmants relatifs aux conditions de vie des femmes, d'un accroissement par la pandémie de COVID-19 des violences genrées et d'un fossé des inégalités entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes qui se creuse sans cesse, les 19 membres du G13, dont la FMHF fait partie, ont interpellé tous les partis se présentant aux élections provinciales pour demander de mettre en place un ministère des Droits des femmes et de l'Égalité. L'objectif de cette mesure, préconisée depuis 2010 par le G13, est de se doter enfin des moyens pour atteindre une réelle égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes en obtenant plus de pouvoir au sein de l'appareil gouvernemental et une vision d'ensemble des politiques touchant les femmes.



► **Expo-vente : De la couleur contre la douleur**

Depuis 2008, le collectif des Artistes de cœur organise une expo-vente intitulée De la couleur contre la douleur, dont une partie des bénéfices est versée à la FMHF. L'édition 2022 a mis en vente de magnifiques œuvres faites par les femmes hébergées chez **Les Maisons de l'Ancre** avec l'aide du collectif Artistes de cœur. En plus des quatre jours d'expo-vente, une vente en ligne a également été possible. **Un montant de 17 000 \$ a finalement été remis à la FMHF.**

► **Le 35e anniversaire de la FMHF**

La FMHF a célébré ses 35 ans en février 2023, entourée de ses membres et partenaires ! Les 35 dernières années de la FMHF représentent une période d'importance capitale qui méritait d'être célébrée.

La FMHF a accompli des progrès significatifs dans la lutte contre les violences faites aux femmes et ses membres ont joué un rôle important dans la sensibilisation du grand public, la prévention de féminicides et le soutien des femmes violentées et de leurs enfants.

Au fil des années, la FMHF a été un moteur de changement social, plaidant pour des politiques publiques plus justes et un système judiciaire sensibilisé aux enjeux des violences faites aux femmes. **Ces 35 années de travail acharné ont permis de faire progresser les droits des femmes violentées, des maisons d'hébergement, de donner de l'espoir aux survivantes et d'encourager une société plus juste et égalitaire. Le tout, impossible sans le soutien et le savoir de ses maisons membres.**



**Souhails des membres et partenaires pour les
35 prochaines années.**

**Que la sororité et le souffle nous tiennent et nous
propulsent pour encore longtemps.**

Que, grâce à nos combats, nous ayons avancé vers le mieux, vers l'espoir.

**Plein de beaux partenariats et
beaucoup de travail d'équipe.**

**La fin de toutes les violences,
envers toutes les femmes.**

More hope, more shelters and less violence.

De la colère pour faire changer les choses.

**Une Fédé forte, qui continue comme toujours de nous
accompagner et d'aider à sauver des vies.**

De belles aventures pour nous toutes.

Je nous souhaite du plaisir et du courage.

**Je souhaite que dans 35 ans, le féminisme intersectionnel soit
un fait et non un sujet de débat.**

**Moins de violence et plus de services pour toutes les
femmes.**

En guise de conclusion

À la lueur de ce rapport d'activités, force est de constater que l'année 2022-2023 fut déterminante pour l'actualisation de la mission de la FMHF centrée sur la défense de droits des femmes et des enfants ainsi que sur le soutien de ses maisons membres, d'autant plus en cette fin d'année marquée encore par la pandémie. Dans ce contexte exceptionnel et particulièrement difficile pour les femmes violentées et les équipes d'intervention, de nombreux dossiers et projets importants pour le renouvellement du positionnement et l'actualisation des objectifs de la FMHF ont été menés à terme.

Soulignons que l'actualisation de notre plan d'action annuel n'aurait pu se faire sans la collaboration de nos membres et de nos partenaires gouvernementaux, paragouvernementaux, institutionnels, universitaires et communautaires. Il est donc primordial de poursuivre le développement des activités associatives, de représentation, de recherche, de formation, de sensibilisation, de développement d'outils d'intervention, de promotion et de concertation.

Ces initiatives et ces projets font la force de la FMHF et de ses membres et revitalisent autant qu'ils consolident notre mission. C'est pourquoi nous comptons comme toujours, et plus que jamais, sur l'engagement renouvelé de nos membres et partenaires pour une nouvelle année jalonnée de défis, mais aussi d'accomplissements, surtout en ces temps d'incertitudes.



Manon Monastesse,
MA Intervention sociale
Directrice générale
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF)

Annexe I : Sigles et acronymes

ACSF	Agence canadienne des services frontaliers
ACSM	Association canadienne de santé mentale (division de Montréal)
ACFAS	Association francophone pour le savoir
ADS	Analyse différenciée selon les sexes
ADS+	Analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle
AGA	Assemblée générale annuelle
AMT	Agence métropolitaine de transport
APTS	Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
AQPV	Association québécoise plaidoyer-victimes
BII	Banque interrégionale d'interprètes
CA	Conseil d'administration
CAQ	Coalition avenir Québec
CATHII	Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
CEAF	Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal
CFC	Condition féminine Canada – devenu le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres
CCR	Conseil canadien pour les réfugiés
CDEACF	Centre de documentation sur l'éducation aux adultes et la condition féminine
CECI	Centre d'étude et de coopération internationale
CIC	Citoyenneté et immigration Canada devenu IRCC
CICC	Centre international de criminologie comparée
CIDE	Convention internationale pour les droits des enfants
CIRFF	Congrès international des recherches féministes francophones
CISSS	Centre intégré en santé et services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
CIUSSS-CSM	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux du Centre-Sud de l'île de Montréal
CLES	Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
CLSC	Centre local de services communautaires
COCO	Comité de coordination
CQCTP	Coalition québécoise contre la traite des personnes
CQMMF	Coordination du Québec de la marche mondiale des femmes
CRI-VIFF	Centre de recherches interdisciplinaires sur la violence familiale et la violence faite aux femmes
CRSH	Centre recherches en sciences humaines (Canada)
CSAI	Centre social aide aux immigrants
CSF	Conseil du Statut de la Femme
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DIVAC	Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels
DSSGAC	Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
ENAP	École nationale d'administration publique
FAVAC	Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels
FCF	Fondation canadienne des femmes
FCPASQ	Front commun des personnes assistées sociales du Québec
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FIFI	Forum de l'intervention féministe intersectionnelle
FMHF	Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
FQRSC	Fonds québécois de recherche société et culture
G13	Groupe des 13
GNWS	Global Network of Women's Shelters
GRC	Gendarmerie royale du Canada
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HFC	Hébergement femmes Canada (ancien RCMHF)
IFI	Intervention féministe intersectionnelle

IRCC	Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
IVAC	Indemnisation des victimes d'actes criminels
LDL	Ligue des droits et libertés
MCVI	Mouvement contre le viol et l'inceste
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (devenu MTESS)
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (devenu MIFI)
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MGF	Mutilations génitales féminines
MH	Maison d'hébergement
MMF	Marche mondiale des femmes
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
ONU	Organisation des Nations unies
OSBL	Organisme sans but lucratif
PAMH	Programme d'amélioration des maisons d'hébergement
PAN	Plan d'action national
PDQ	Poste de quartier
PL	Projet de loi
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti québécois
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
QS	Québec solidaire
RAFIQ	Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrantes du Québec
RAPSIM	Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
RCMHF	Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes
RCLACQ	Regroupement des comités logements et des associations de locataires du Québec
RDI	Réseau de l'information
RDP	Réseau des donateurs pour la paix
RMFVC	Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
RTRGF	Réseau des tables régionales de groupes de femmes
ROEQ	Regroupement des organismes Espace du Québec
RQ ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
RQASF	Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
RQCALACS	Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
RQOH	Réseau québécois des OSBL d'habitation
RSIQ	Réseau solidarité itinérance Québec
SAC	Service d'aide aux conjoints
SAC	Service aux collectivités (UQAM)
SCF	Secrétariat à la Condition féminine
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
SHQ	Société d'habitation du Québec
SPLI	Stratégie de partenariat pour la lutte à l'itinérance
SPVM	Service de police de la ville de Montréal
SQ	Sûreté du Québec
TCRI	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
TGFM	Table des groupes de femmes de Montréal
TIRS	Table itinérance Rive-Sud
TRGF	Table régionale des groupes de femmes
TRPOCB	Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
UdeM	Université de Montréal
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
VBH	Violences basées sur l'honneur

Annexe II : Mission de la FMHF

La FMHF est issue d'un désir de concertation et a été mise sur pied en 1987 par diverses ressources d'hébergement pour femmes, soucieuses de se doter d'une association représentative de l'ensemble des problématiques sociales liées aux nombreuses violences faites aux femmes, incluant la violence conjugale.

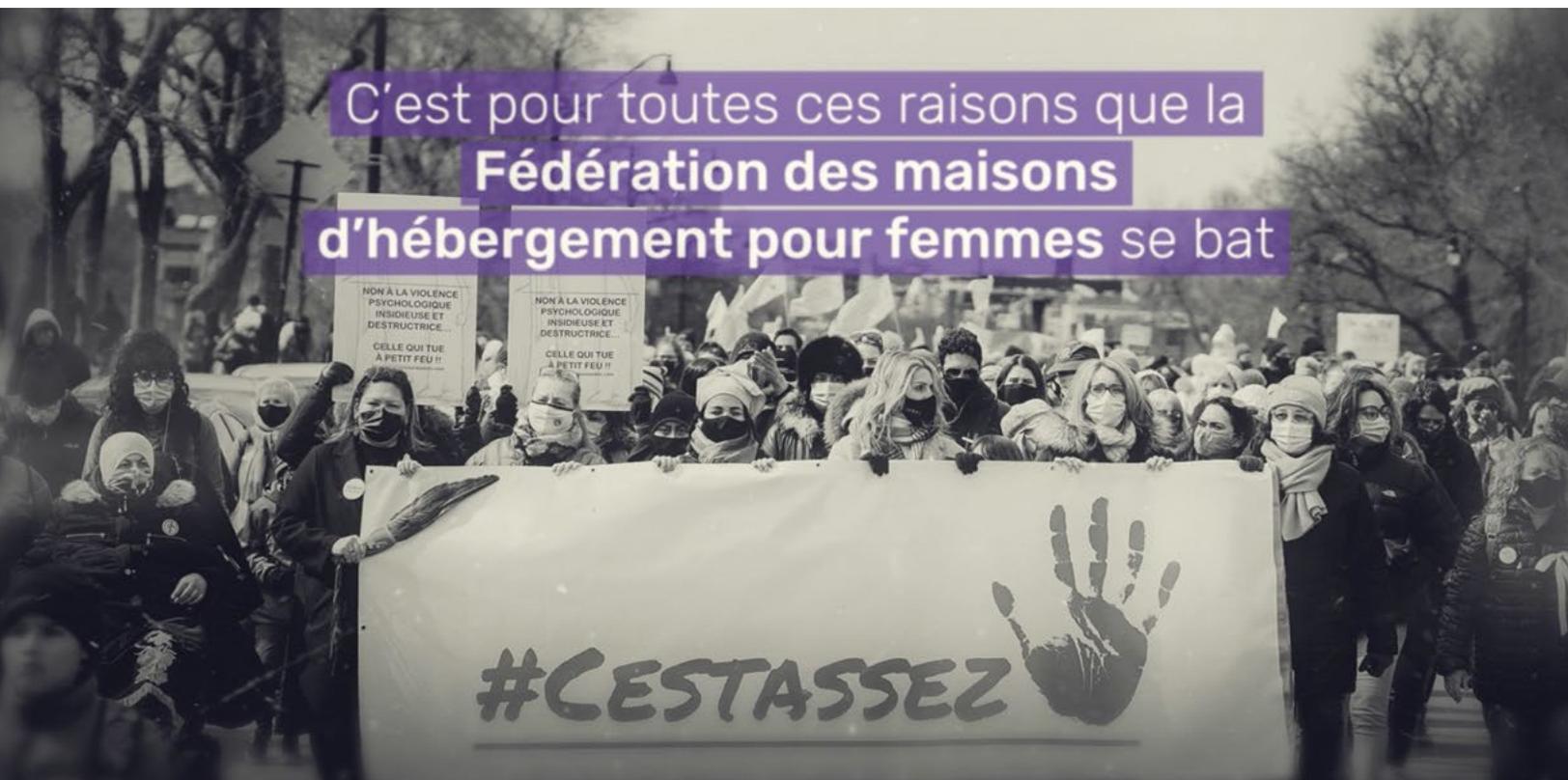
Ainsi, dans une perspective féministe de lutte contre les violences faites aux femmes, la FMHF regroupe, soutient et représente des maisons d'hébergement dans un but de promotion et de défense des droits des femmes et de leurs enfants vivant de multiples problématiques sociales.

Pour mieux comprendre comment la violence et les multiples problématiques sociales affectent les femmes, le contexte socio-politico-économique dans lequel elles vivent doit être pris en compte. Les différentes formes d'oppression doivent également être considérées. Les multiples problématiques sociales sont comprises comme des stratégies de survie visant à faire face, pour la majorité des femmes, aux violences subies (incluant les iniquités sociales, économiques et politiques) et aux impacts émergeant à la suite de ces violences.

Les diverses problématiques vécues par les femmes autochtones, par les femmes immigrantes et racisées ou en situation de handicap constituent autant de sujets de préoccupations pour la FMHF. Ainsi, la FMHF entend-elle promouvoir et défendre les intérêts des maisons d'hébergement pour femmes en tenant compte de leur autonomie, de leurs particularités, de leurs similitudes ainsi que de leurs différences, et ce, dans un esprit de partenariat et de concertation.

La FMHF a pour objectifs :

- de fournir le soutien nécessaire à ses maisons d'hébergement membres pour la réalisation de leur mandat ;
- de représenter et de défendre auprès des autorités politiques, des instances publiques, parapubliques et privées les intérêts des maisons membres et les droits des femmes.



Annexe III : Maisons membres de la FMHF

LISTE DES 37 MAISONS MEMBRES PAR RÉGIONS ADMINISTRATIVES

02 - SAGUENAY / LAC ST-JEAN

- **Maison d'hébergement Le Rivage de la Baie**

C.P. 245
Ville de la Baie (Québec)
G7B 3R4
Tél : (418) 544-4626 Fax: 544-0489
Carole Tremblay, directrice
Courriel : lerivage@royaume.com

Ressources 2^e étape

- **La Passerelle Inc.**

C.P. 536
Alma (Québec)
G8B 5W1
Tél : (418) 668-4671 Fax: 668-4671
Isabelle Harvey, directrice
Courriel : lapasserelle@bellnet.ca

Ressources 2^e étape

- **Centre Féminin du Saguenay Inc.**

C.P. 20 084, CSP Place Du Saguenay
Chicoutimi (Québec)
G7H 7S2
Tél : (418) 549-8058 Fax: 549-4568
Marie-Claude Bouchard, directrice
Courriel : directrice@cfsaguenay.com

03 - CAPITALE NATIONALE

- **Maison Hélène-Lacroix**

C.P. 8 718, Succursale Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4N6
Tél : (418) 527-4682 Fax: 527-1913
Julie Beaulieu, directrice
Courriel : maisonhelene.lacroix@videotron.ca

Ressources 2^e étape

- **Maison du Cœur pour femmes**

C.P. 34 094
Québec (Québec)
G1G 6P2
Tél : (418) 841-0019 administration Fax : 841-1023
Tél : (418) 841-0011 hébergement
Kathy Mathieu, directrice
Courriel : direction@maisonducoeur.ca

Ressources 2^e étape

- **Mirépi Maison d'hébergement Inc.**

C.P. 5 026
St-Raymond (Québec)
G3L 4R8
Tél : (418) 337-4809 Fax: 337-1518
Martine Labrie, directrice
Courriel : direction@mirepi.com

Ressources 2^e étape

- **YWCA Québec**

855, avenue Holland
Québec (Québec)
G1S 3S5
Tél : (418) 683-2155/6 Fax : 418-683-5526
Lorraine Larouche, directrice des programmes sociaux
Courriel : lorinne.larouche@ywcaquebec.qc.ca

Ressources 2^e étape

03 - CAPITALE NATIONALE (SUITE)

- **Maison Marie-Rollet**

C.P. 20 004, Succursale Belvédère
Québec (Québec)
G1S 4Z2
Tél : (418) 688-9024 Fax: (418) 688-4539
Marie-Claude Langlais, directrice
Courriel : direction@maisonmr.com
Ressources 2^e étape

04 - MAURICIE

- **Le FAR 1985 Inc.**

C.P. 35 042
Trois-Rivières (Québec)
G8T 9T5
Tél : (819) 378-2990 Fax: (819) 378-9348
Karine Gendron, directrice
Courriel : direction.lefar@videotron.ca
Ressources 2^e étape (en développement)

05 - ESTRIE

- **L'Escale**

C.P. 22 001
Sherbrooke (Québec)
J1E 4B4
Tél : (819) 569-3611 Fax: 569-6279
Annie Roy, directrice par intérim
Courriel : annie@escaleestrie.com

- **Maison Séjour**

CP 508, Succursale Lennoxville
Sherbrooke (Québec)
J1M 1Z6
Tél : (819) 835-9272 Fax: 835-0422
Anne-Marie Rodrigue, directrice
Courriel : direction@maisonsejour.org

- **Maison Alice-Desmarais**

C.P. 103
Granby (Québec)
J2G 8E2
Tél : (450) 378-9297 Fax : 378-2235
Carmen Paquin, directrice
Courriel : direction@maisonad.org

06 - MONTRÉAL**● L'Arrêt-Source**

C.P. 35 032 1221 Fleury Est
Montréal (Québec)
H2C 3K4
Tél : (514) 383-2335 Fax : 383-8568
Chantale Gobeil, directrice
Courriel : direction@arretsource.org
Ressources 2^e étape

● Maison Dalauze

C.P. 162, Succursale P.A.T.
Montréal (Québec)
H1B 5K3
Tél : (514) 640-4210 Fax: 640-0865
Danielle Mongeau, directrice
Courriel : maisondalauze.dmongeau@videotron.ca
Ressources 2^e étape

● Le Parados

C.P. 34 052
Lachine (Québec)
H8S 4H4
Tél : (514) 637-3529 Fax: 637-3345
Catherine Ménard, directrice générale
Courriel : parados@leparados.ca
Ressources 2^e étape (en développement)

● Auberge Shalom... pour femmes

C.P. 386, Succursale Snowdon
Montréal (Québec)
H3X 3T6
Tél : (514) 731-0833 Fax: 731-8337
Myriam Arieu-Jouglard, directrice
Courriel : direction@aubergeshalom.org

● Inter-Val 1175

C.P. 22 102, Succursale Iberville
Montréal (Québec)
H1Y 3K8
Tél : (514) 933-8488 Fax: 933-8489
Céline Bouquin, directrice
Courriel : admin@inter-val.ca
Ressources 2^e étape (en développement)

● Les Maisons de l'Ancre

7930, boul. Pie IX
Montréal (Québec)
H1Z 3T3
Tél : (514) 725-1534 Fax : 725-0774
Julie Chevalier, directrice
Courriel : directrice@lesmaisonsdelancre.org
Ressources 2^e étape

● Maison Grise de Montréal

C.P. 123, Succursale Rosemont
Montréal (Québec)
H1X 3B6
Tél : (514) 722-0009 Fax : 722-1588
Nathalie Lamarche, directrice
Courriel : nathalie@lamaisongrise.org
Ressources 2^e étape (en développement)

● Transit 24

C.P. 35 042
1221, rue Fleury Est
Montréal (Québec)
H2C 3K4
Tél : (514) 383-4994 Fax: 383-2735
Blandine Tongkalo, directrice
Courriel : transit24@sympatico.ca

● Maison d'hébergement d'Anjou

C.P. 65, Succursale Anjou
Montréal (Québec),
H1K 4G5
Tél : 514-353-5908 Fax : 514-353-9794
Kim Normandin, directrice
Courriel : directionmha@videotron.ca
Ressources 2^e étape (en développement)

07 - OUTAOUAIS

● Centre Mechtilde

C.P. 79 182, Succursale Galeries de Hull
Gatineau (Québec)
J8Y 6V2
Tél : (819)777-6897 Fax : (819) 777-0887
Guylaine Fillion, directrice
Courriel : direction@centremechtilde.ca

Ressources 2^e étape

● L'Autre Chez-soi

C.P. 444
Gatineau (Québec)
J9H 5E7
Tél : (819) 685-0006 Fax: 685-1789
France Dubois, directrice générale
Courriel : direction@lautrechezsoi.com

● L'EntourElle

C.P. 935
Fort Coulonge (Québec)
J0X 1V0
Tél : (819) 683-2709 Fax: 683-1031
Gisèle Mousseau, directrice
Courriel : direction01@bellnet.ca

● Libère-Elles

C.P. 1 705
Chelsea (Québec)
J9B 1A1
Tél : (819) 827-4510 Fax: 827-5212
Céline Lefebvre, directrice générale
Courriel : admin@maisonlibere-elles.ca

● Maison Halte-Femmes Haute Gatineau

209, rue Principale Sud
Maniwaki (Québec)
J9E 2A3
Tél : (819) 449-4545
Marianne Lyrette, directrice
Courriel : info@haltefemmehautegatineau.ca

10 - NORD DU QUÉBEC

● Maison d'Hébergement L'Aquarelle

516, 4e Rue
Chibougamau (Québec)
G8P 1S3
Tél : (418) 748-7654 Fax: 748-4474
Karel Picard, directrice générale
Courriel : karelp@maisonaquarelle.ca

Ressources 2^e étape

11 - GASPÉSIE - ÎLES DE LA MADELEINE

● Maison L'Aid'Elle

C.P. 6 183
Gaspé (Québec)
G4X 2R7
Tél : (418) 368-6883 Fax: (418)368-6889
Aline Clavet, directrice par intérim
Courriel : direction@laidelle.org

14 - LANAUDIÈRE

● Regard en Elle

C.P. 147
 Repentigny (Québec)
 J6A 5H7
 Tél : (450) 582-6000 Fax : 582-2206
 Audrey Leclerc, directrice générale
 Courriel : directricegenerale@regardenelle.org
Ressources 2^e étape

● Regroup'Elles

C.P. 82 020
 Terrebonne (Québec)
 J6X 4B2
 Tél : (450) 964-4494 Fax : 964-4653
 Nancy Montreuil, co-coordonnatrice
 Stéphanie Yanakis, co-coordonnatrice
 Courriel : coordination@regroupelles.org

16 - MONTÉRÉGIE

● L'Accueil pour Elle

C.P. 644
 Valleyfield (Québec)
 J6S 5N6
 Tél : (450) 371-4618 Fax: 371-9656
 Sophie Gloutnay, directrice générale
 Courriel : directrice@accueil-pourelle.org
Ressources 2^e étape

● Résidence Elle

C.P. 90 018
 Huntingdon (Québec)
 J0S 1H0
 Tél : (450) 264-2999 Fax: 264-6574
 Marie-Josée Leduc, directrice générale
 Courriel : mjleduc.residence-elle@outlook.com
Ressources 2^e étape

● Hébergement La Passerelle

C.P. 115
 Vaudreuil-Dorion (Québec)
 J7V 5W1
 Tél : (450) 424-6077
 Véronique Girard, directrice générale
 Courriel : veronique@hebergementlapasserelle.com
Ressources 2^e étape

● Carrefour pour elle

C.P. 21 115, Succursale Jacques-Cartier
 Longueuil (Québec)
 J4J 5J4
 Tél : (450) 651-5800 Fax: 651-0269
 Marie-Christine Plante, directrice générale
 Courriel : direction@carrefourpourelle.org

● Maison La Source

C.P. 585
 Sorel (Québec)
 J3P 5N9
 Tél : (450) 743-2821 Fax: 742-4686
 Lucie Hénault, directrice
 Courriel : dg@maisonlasource.ca
Ressources 2^e étape

● Pavillon Marguerite-de-Champlain

C.P. 51 535
 3848, boul. Taschereau
 Greenfield Park (Québec)
 J4V 3N8
 Tél: (450) 656-1946 Fax: 656-6548
 Deborah Pearson, directrice générale
 Courriel : pavillonmarguerite@bellnet.ca

“

**En maison d'hébergement,
les intervenantes ont pris
le temps de déconstruire
bien des affaires avec moi.
Je me suis sentie écoutée
et respectée dans mon
cheminement et petit à petit
j'ai réappris à m'aimer.**

”



FÉDÉRATION DES MAISONS
D' H É B E R G E M E N T
POUR **F E M M E S**

Adresse

C.P. 55036, Succursale Maisonneuve,
Montréal, Québec, H1W 0A1

Site Web

www.fmf.ca

Téléphone

514 878-9757

Courriel

info@fede.qc.ca

